



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des lettres et des sciences humaines
Département d'information et de communication

**DEMANDE DE REVISION DE
NOTE OU D'ÉVALUATION**
(Règlement des études, art. 316 à 320)

Département d'information et de communication

(Date limite : dernière journée de la modification du choix de cours pour chaque session)

DEMANDE DE L'ÉTUDIANT(E)		
Nom	Prénom	NI
Adresse		
Ville		
Code postal		
Téléphone		
Session		
Programme		
Numéro de cours		
Nom de l'enseignant(e)		
Joindre le travail et/ou examen		
Justification de la demande (détaillé et complet)		
Date de la demande	Signature de l'étudiant(e)	